

Contexte

Dans le contexte actuel, de fortes progressions du prix des matières premières (carburant, aliments...), il est important que les éleveurs connaissent leur coût de production afin d'améliorer l'efficacité économique de leurs ateliers ovins viande.

La méthode Coût de production

Les résultats de cette plaquette ont été calculés à partir de la méthode COUPROD de l'Institut de l'Élevage. Cette méthode a permis d'estimer le coût de production de l'équivalent carcasse d'agneau et son prix de revient pour un objectif de rémunération à 2 SMIC/UMO.

Les principales caractéristiques de la méthode sont :

- une approche analytique de l'exploitation agricole : les produits et les charges de l'atelier ovin viande sont isolés de ceux des autres ateliers de l'exploitation (autres élevages, cultures de vente),
- un diviseur à l'équivalent carcasse d'agneau qui permet d'évaluer l'adéquation entre les charges et le niveau de production des brebis et de comparer le prix de revient au prix de vente des agneaux,
- une prise en compte du travail des exploitants avec un objectif de rémunération à 2 SMIC/UMO.

Les conventions retenues pour le chiffrage du coût de production sur la campagne 2022 sont :

- Valeur SMIC net annuel : 15 630 €,
- Taux de rémunération des capitaux propres : 1,4 %,
- Niveau de rémunération du foncier en propriété : fermage réel plafonné à 150 €/ha.

Pour en savoir plus :
Méthode nationale de calcul des coûts de production



Élevages ovins viande en région Auvergne Rhône-Alpes

Observatoire des coûts de production des ateliers ovins viande de la région Auvergne Rhône-Alpes, Campagne 2022



L'essentiel

Au cours de la campagne 2022, les Chambres d'agriculture et les organisations de producteurs ont calculé et analysé les données de 40 ateliers ovins viande de la région. Réalisés dans le cadre du Plan de Filière régional, ces suivis ont été financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour étoffer l'échantillon, sont également intégrés des suivis de fermes dans le Dispositif Inosys Réseaux d'élevage (financés par les fonds CASDAR et la CNE) et du dispositif BioRéférences Massif Central.

40 ateliers ovins viande analysés

Les données recueillies concernent les résultats des ateliers ovins viande sur la campagne 2022 en région AURA. Trois familles typologiques ont pu être analysées avec un nombre suffisant de fermes :

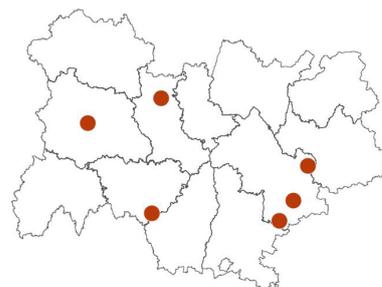
- 28 ateliers ovins viande conventionnels en zones de montagne et pastorales,
- 6 ateliers ovins viande conventionnels en zones de plaine ou herbagère,
- 6 ateliers ovins viande en agriculture biologique des deux zones.

COÛT DE PRODUCTION ATELIER OVIN VIANDE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



CONJONCTURE : 2022
NOMBRE D'ÉLEVAGES : 6

LOCALISATION DES FERMES



DESCRIPTION DU SYSTÈME

Systèmes peu intensifiés
(0,5 < chargement < 1,4 UGB/ha SFT)
Sans parcours ou avec peu de dépendance
au parcours (parcours/SFP < 3)
Agriculture Biologique en circuit long

CARACTÉRISTIQUES DES ATELIERS

UMO rémunérées OV	1,47
dont salarié	0,03
SFP OV (ha)	86
dont herbe (ha)	82
Chargement (brebis/ha SFT OV)	4,51
Concentrés prélevés/concentrés consommés (%)	31,7
Brebis (EMP)	372
UBGo/UGBt (%)	92
Productivité de la MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	3 867
Taux de productivité numérique (agneaux/brebis)	90
Productivité pondérale (kgc/brebis)	14,9

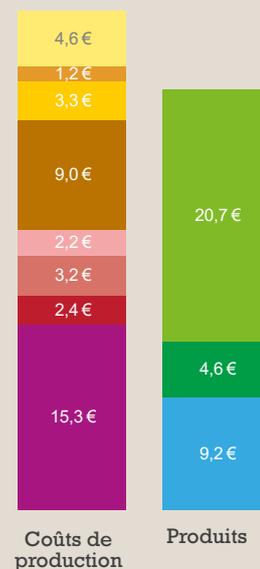
APPROCHE COMPTABLE

Coût de production €/kgc	41,2
Coût de production hors travail €/kgc	25,9
Rémunération permise MOexp. €/kgc	8,7
Rémunération permise MOexp. SMIC/UMO	1,2
Prix de revient pour 2 SMIC/UMOex	15,9

Prise en compte des amortissements et de la rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et foncier en propriété).

ZOOM ALIMENTATION ET FRAIS D'ÉLEVAGE (€/KGC)

Coût de l'alimentation	5,8
dont achat de concentrés et minéraux	2,6
dont achat de fourrages	2,0
dont engrais et amendements	0,6
dont semences et plants	0,3
dont autres charges surfaces	0,3
Frais d'élevage	4,9
dont frais vétérinaire	0,8
dont reproduction, identification, contrôle de performances	1,1
dont autres frais d'élevage	1,4



Coût de production total (€/kgc) **41,2**

Travail	15,3
Foncier et capital	2,4
Frais divers de gestion	3,2
Bâtiments et installation	2,2
Mécanisation	9,0
Frais d'élevage	3,3
Approvisionnement des surfaces	1,2
Alimentation achetée	4,6

Produit total (€/kgc) **34,6**

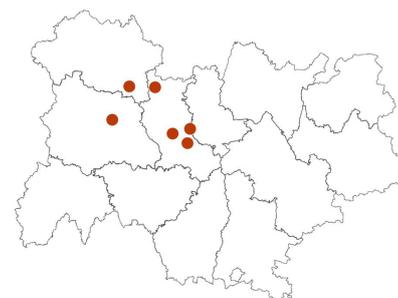
Prix des agneaux	9,2
Autres produits	4,6
Aides	20,7

COÛT DE PRODUCTION ATELIER OVIN VIANDE EN ZONE DE PLAINES OU HERBAGÈRE



CONJONCTURE : 2022
NOMBRE D'ÉLEVAGES : 6

LOCALISATION DES FERMES



DESCRIPTION DU SYSTÈME

Systèmes peu intensifiés
(0,5 < chargement < 1,4 UGB/ha SFT)
Sans parcours ou avec peu de dépendance
au parcours (parcours/SFP < 3)
Conventionnels en circuit long

CARACTÉRISTIQUES DES ATELIERS

UMO rémunérées OV	1,00
dont salarié	0,28
SFP OV (ha)	75
dont herbe (ha)	73
Chargement (brebis/ha SFT OV)	8,23
Concentrés prélevés/concentrés consommés (%)	25,3
Brebis (EMP)	643
UBGo/UGBt (%)	77
Productivité de la MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	8 896
Taux de productivité numérique (agneaux/brebis)	95
Productivité pondérale (kgc/brebis)	17,6

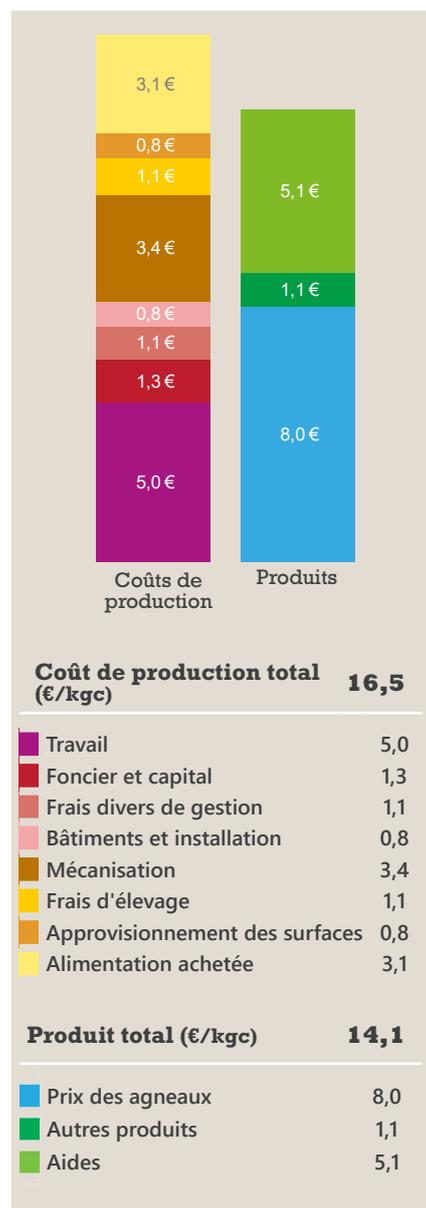
APPROCHE COMPTABLE

Coût de production €/kgc	16,5
Coût de production hors travail €/kgc	11,5
Rémunération permise MOexp. €/kgc	2,6
Rémunération permise MOexp. SMIC/UMO	1,13
Prix de revient pour 2 SMIC/ UMOex	10,3

Prise en compte des amortissements et
de la rémunération de tous les facteurs
de production (travail, capitaux propres et
foncier en propriété).

ZOOM ALIMENTATION ET FRAIS D'ÉLEVAGE (€/KGC)

Coût de l'alimentation	3,9
dont achat de concentrés et minéraux	3,1
dont achat de fourrages	0,0
dont engrais et amendements	0,5
dont semences et plants	0,2
dont autres charges surfaces	0,1
Frais d'élevage	4,9
dont frais vétérinaire	0,4
dont reproduction, identification, contrôle de performances	0,4
dont autres frais d'élevage	0,3

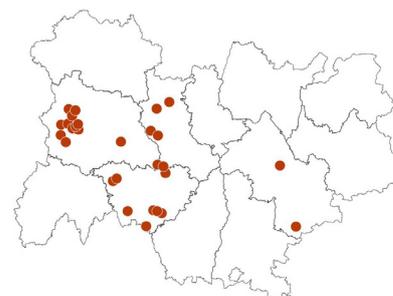


COÛT DE PRODUCTION ATELIER OVIN VIANDE EN ZONE EN ZONE DE MONTAGNE OU PASTORALE



CONJONCTURE : 2022
NOMBRE D'ÉLEVAGES : 6

LOCALISATION DES FERMES



DESCRIPTION DU SYSTÈME

Systèmes peu intensifiés
(0,5 < chargement < 1,4 UGB/ha SFT)
Sans parcours ou avec peu de dépendance au parcours (parcours/SFP < 3)
Conventionnels en circuit long

CARACTÉRISTIQUES DES ATELIERS

UMO rémunérées OV	1,35
dont salarié	0,14
SFP OV (ha)	83
dont herbe (ha)	81
Chargement (brebis/ha SFT OV)	6,74
Concentrés prélevés/concentrés consommés (%)	18,6

Brebis (EMP)	561
UBGo/UGBt (%)	95
Productivité de la MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	8 557
Taux de productivité numérique (agneaux/brebis)	144
Productivité pondérale (kgc/brebis)	26,1

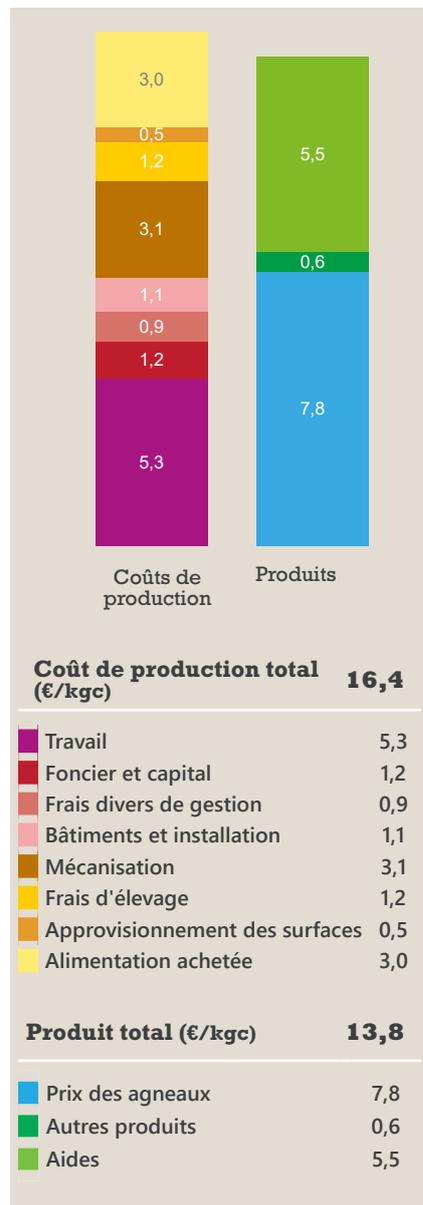
APPROCHE COMPTABLE

Coût de production €/kgc	16,4
Coût de production hors travail €/kgc	11,1
Rémunération permise MOexp. €/kgc	2,8
Rémunération permise MOexp. SMIC/UMO	1,0
Prix de revient pour 2 SMIC/UMOex	10,3

Prise en compte des amortissements et de la rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et foncier en propriété).

ZOOM ALIMENTATION ET FRAIS D'ÉLEVAGE (€/KGC)

Coût de l'alimentation	3,5
dont achat de concentrés et minéraux	2,9
dont achat de fourrages	0,2
dont engrais et amendements	0,3
dont semences et plants	0,1
dont autres charges surfaces	0,1
Frais d'élevage	5,3
dont frais vétérinaire	0,4
dont reproduction, identification, contrôle de performances	0,6
dont autres frais d'élevage	0,3



RÉMUNÉRATION PERMISE PAR LE PRODUIT

Au sein de l'échantillon analysé :

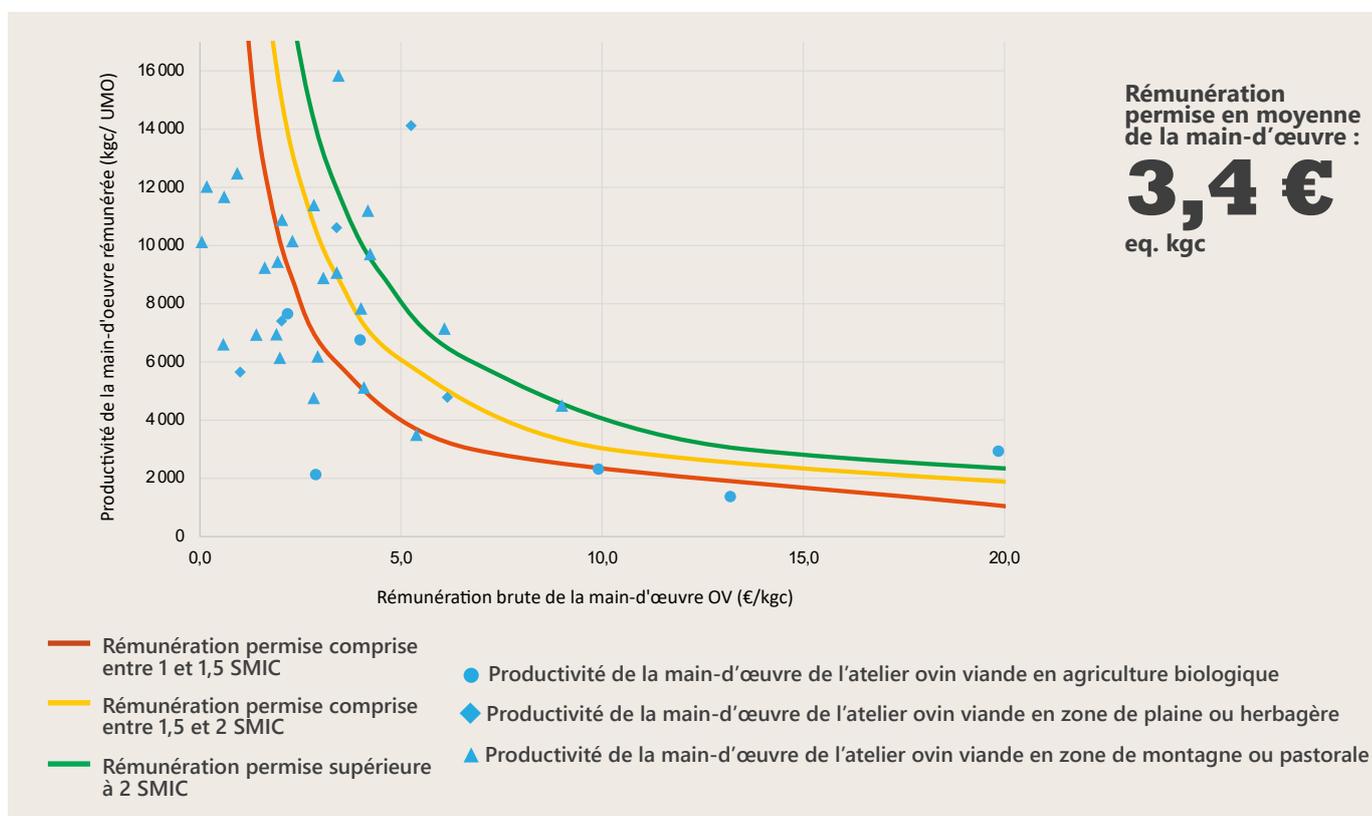
- 4 % des ateliers ovins viande dégagent un revenu par UMO strictement inférieur à 1 SMIC
- 48 % des ateliers ovins viande dégagent un revenu compris entre 1 et 1,5 SMIC par UMO
- 18 % des ateliers ovins viande dégagent un revenu compris entre 1,5 et 2 SMIC par UMO
- 30 % des ateliers ovins viande dégagent un revenu supérieur à 2 SMIC par UMO.

La figure 1 ci-dessous montre qu'il existe plusieurs stratégies pour dégager un revenu de l'atelier ovin viande. Celui-ci résulte du nombre d'agneaux commercialisés et de leur poids, des charges engagées pour les produire et du produit perçu. C'est le positionnement de ces composantes les unes par rapport aux autres qui détermine le niveau de rémunération.

30%
 des ateliers ovins viande permettent de rémunérer l'éleveur à plus de 2 SMIC.

Figure 1

Rémunération permise par le produit en fonction de la productivité de la main-d'œuvre



Prix de revient pour 2 SMIC par UMO exploitant

Tableau 1

Prix de revient en €/kgc pour une rémunération du travail à hauteur de 2 SMIC par famille typologique (n=40)

	Quart inférieur	Prix de revient moyen	Quart supérieur
OV Agriculture Biologique (n=6)	5,6	15,9	18,2
OV en zone de plaine ou herbagère (n=6)	6,6	10,3	14,2
OV en zone de montagne ou pastorale (n=28)	7,6	10,3	12,4

Prix de revient moyen total :

11,1 €
 / eq. kgc

25%
des élevages produisent moins de 5,5 t de carcasses d'agneau / UMO

25%
plus de 10,5 t

PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE

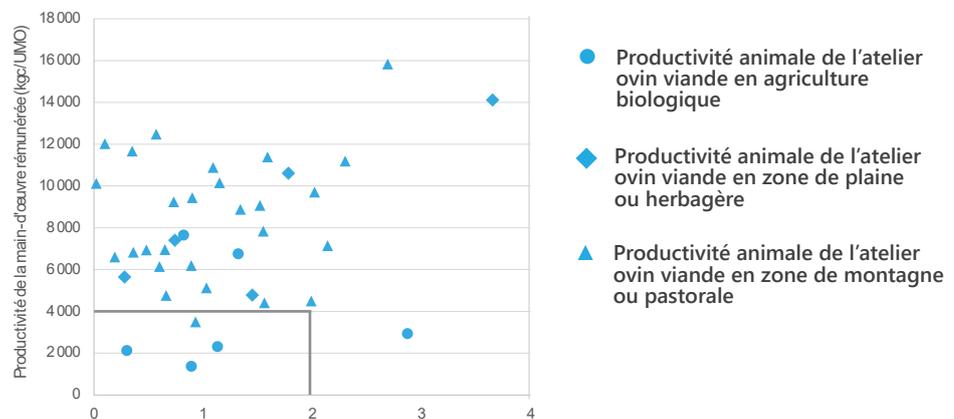
Productivité animale

Exprimé via l'équivalent kgc d'agneau, cet indicateur renseigne le degré de performance technique de l'élevage. Son utilisation, couplée avec les indicateurs de moyens engagés exprimés en €/brebis, ou en €/ha SFP ovine permet d'expliquer l'efficacité des charges exprimée en €/kgc. La productivité technique est centrale car elle améliore ou dégrade la productivité du travail et l'efficacité économique. Si l'objectif n'est pas forcément la performance technique maximale par brebis, pour autant elle doit être la plus efficiente possible dans le contexte de son exploitation.

Sur le plan de la productivité technique, 25 % des élevages produisent moins de 5,5 tonnes de carcasse d'agneau par UMO et 25 % plus de 10,5 t/UMO avec une médiane à 7,5 t/UMO. En dessous de 4 tonnes de carcasse d'agneau par UMO, il semble difficile de dégager 2 SMIC et plus. Majoritairement, il est plutôt nécessaire dans les systèmes herbagers des deux zones en conventionnels de produire 10 t/UMO. À l'inverse, la productivité animale ne permet pas à elle seule d'assurer ce niveau de revenu.

Figure 2

Productivité animale par UMO rémunérée (n=40)



Chargement compris entre **3** et **11** brebis/ha STO

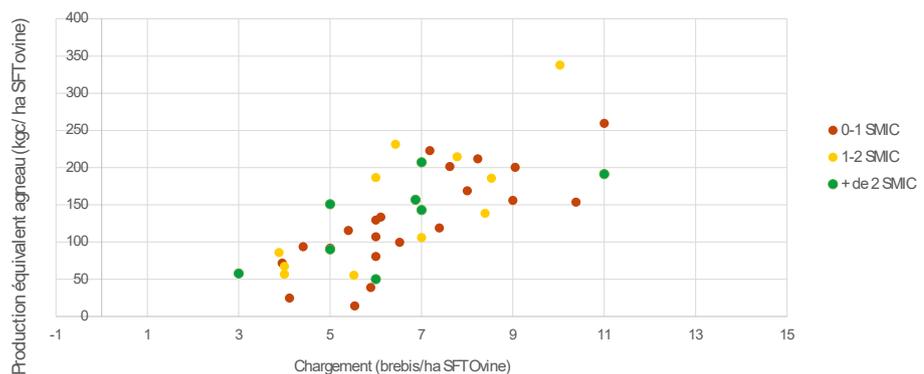
Productivité des surfaces

La productivité des surfaces est étroitement corrélée à la productivité animale, au type de système fourrager et au potentiel des sols. Sur le plan du chargement, les médianes de l'échantillon se situent à 6,3 par ha de surface fourragère totale (SFP et surfaces pastorales individuelles).

D'après le graphique ci-dessous, il semble difficile de dégager 2 SMIC avec moins de 50 kg équivalent carcasse par hectare. Au-delà de ce seuil, il est possible d'atteindre cet objectif quel que soit le niveau d'intensification et le système de production.

Figure 3

Productivité des surfaces totales ovines (n=40)



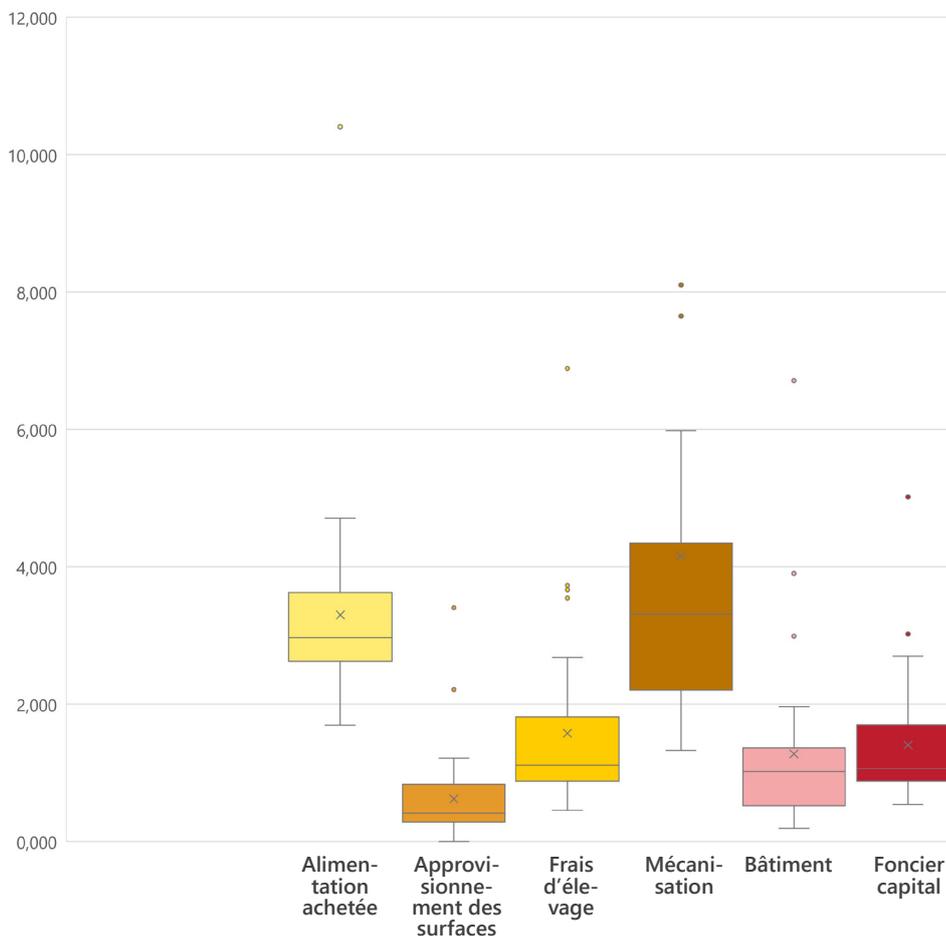
EFFICACITÉ DES CHARGES HORS TRAVAIL DES ATELIERS OVINS VIANDE CONVENTIONNELS

La représentation graphique ci-dessous permet de hiérarchiser les postes de charges, de mesurer leur dispersion et de définir des objectifs à atteindre (médiane ou quart inférieur) dans les ateliers ovins viande conventionnels. Ces indicateurs sont des signaux d'alerte, pour les analyser, il faut se reporter à la productivité technique déjà évoquée ci-dessus et aux moyens engagés à l'animal ou à la surface. Le poste « mécanisation » est le premier poste de charges hors travail, il représente 35 % de ces charges. Il est suivi de près par le poste « alimentation achetée » qui lui pèse 26 %. Hors travail, 50 % des élevages ont un coût de mécanisation compris entre 2,2 à 4,3 €/eq kgc. Au niveau de l'alimentation achetée, 50 % des élevages engagent entre 2,7 et 3,6 €/eq. kgc, la médiane se situe à 3,0 €/eq. kgc.



Figure 4

Répartition des charges hors travail (n=34)



Le poste «Mécanisation» représente **35%** des charges



EN SAVOIR PLUS

SOURCES DES DONNÉES DE BASE

Trois sources des données ont été mobilisées dans cette analyse :

- Des données issues du Projet Bioréférences animé par le Pôle Bio Massif central (2 élevages)
- Des données saisies dans le cadre du Plan de filière régional ovin viande (17 élevages)
- Des données issues du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage (21 élevages).

CONCLUSION

Avec 1,3 UMO pour 545 brebis (EMP), les éleveurs se rémunèrent, en moyenne, à hauteur de 1,1 SMIC par UMO (sur un échantillon de 40 exercices comptables 2022). Cette rémunération est variable intra système, mais aussi inter système. Les moyennes masquent une grande disparité et il y a plusieurs façons de dégager un revenu. Les éleveurs ovins viande ont sans doute encore des marges de progrès en matière

d'efficacité technico-économique et la réduction des frais de mécanisation devrait améliorer la situation. En bio comme en conventionnel, trois profils se dégagent de notre échantillon : les élevages économes qui privilégient la rémunération par équivalent kg carcasse d'agneau, les élevages qui privilégient la productivité du travail et les élevages qui combinent efficacité et productivité.

Les éleveurs se rémunèrent en moyenne, à hauteur de

1,1

SMIC/UMO

Document rédigé par :

Marie Miquel, Institut de l'Élevage
marie.miquel@idele.fr – Tél. : 06 74 35 43 37

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2024 - Réf. : 00 24 311 042

Conception maquette : Beta Pictoris - Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Chambres d'agriculture, Institut de l'Élevage, ROM Sélection

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Confédération Nationale de l'Élevage
CNE